

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

إِنَّ الدِّينَ عِنْدَ اللَّهِ الْإِسْلَامُ



إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُحَمَّدٌ رَّسُولُ اللَّهِ

SERMON DU VENDREDI

HADHRAT MUHYI-UD-DIN AL-KHALIFATULLAH

MUNIR AHMAD AZIM

10 Mai 2019

04 Ramadan 1440 AH

Après avoir salué tous ses disciples (et tous les musulmans) du monde entier avec la Salutation de paix, Hazrat Muhyi-ud-Din (atba) a lu le Tashahhoud, le Ta'ouz, et la Sourate Al-Fatiha, et il a ensuite axé son sermon sur :

L'OBSERVATION VISUELLE DE LA LUNE ET LE JEÛNE DU RAMADAN

شَهْرُ رَمَضَانَ الَّذِي أُنزِلَ فِيهِ الْقُرْآنُ هُدًى لِّلنَّاسِ
وَبَيِّنَاتٍ مِّنَ الْهُدَىٰ وَالْفُرْقَانِ فَمَن شَهِدَ مِنْكُمُ الشَّهْرَ فَلْيَصُمْهُ

Shahru Ramadaa-nallaziii 'unzila fiihil-Qur-'aanu hudal-linnaasi wa bayyinaatim minal-hudaa wal-furqaan. Faman-shahida min-kumush-Shahra fal-yasumh.

Le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc, quiconque d'entre vous trouve (le croissant de la nouvelle lune de) ce mois, qu'il jeûne! (Al-Baqara 2: 186).

Alhamdoulillah, Soumma Alhamdoulillah, Ramadan nous est venu encore une fois avec ses multiples bénédictions et nous invite à profiter de ces bénédictions pour que nous puissions accéder au plaisir d'Allah.

À la suite d'une question que j'ai reçue d'un de mes disciples de Tamil Nadu, j'aimerais faire la lumière – pour l'ensemble de l'Oumma Musulmane – sur la question de l'observation – en l'occurrence, la visibilité – de la lune et du jeûne pendant le mois de Ramadan.

Le Coran, les paroles et les commandements bénies d'Allah, ainsi que Hazrat Muhammad (pssl) ont attiré notre attention sur la vision de la lune pour le début du jeûne du Ramadan (il faut que le croissant de lune soit visible), et il en va de même pour le dernier jour du jeûne précédant les célébrations de l'Eid-ul-Fitr.

Ibn 'Oumar (ra) a rapporté : J'ai entendu le Messager d'Allah (pssl) dire: « *Lorsque vous apercevez le croissant lunaire du mois de Ramadan jeûnez, et lorsque vous apercevez celui de Shawwal rompez le jeûne. S'il n'est pas possible de le voir [à cause des nuages ou autres], alors, complétez le mois en comptant trente jours.* » (Boukhari, Mouslim).

D'après le verset coranique et les hadiths que j'ai mentionnés, il est très clair que l'observation visuelle de la lune est très importante dans l'Islam, d'autant plus que le calendrier islamique approuvé par Allah et Son prophète (pssl) est entièrement basé sur la lune (l'observation visuelle de la lune) – le calendrier lunaire).

Et par la grâce d'Allah, lorsque le Saint Prophète Muhammad (pssl) a donné ses conseils sur ces sujets importants, il avait à l'esprit l'unité des musulmans dans leurs pays respectifs.

Hélas, aujourd'hui, l'Oumma de Hazrat Muhammad (pssl) est désunie, chaque groupe prenant ses propres décisions quant à l'observation de la lune ou s'il convient de suivre tel pays ou même de prendre des aides optiques – plus avancées et plus accessibles telles que comme des jumelles ou même le télescope pour voir la lune.

La désunion dans l'Oumma a provoqué de tels désaccords et l'Islam – le Coran et la Sunna – à aucun moment – ne nous l'a pas appris. Pour que tout se passe bien, il doit y avoir paix, harmonie, unité, consultation et une décision finale décidée par un dirigeant commun à tous les musulmans. C'est pourquoi Allah envoie de temps en temps Sa guidance et Son Messenger / Khalifatullah (prophète non-

légiférant) afin que l'*Oumma* Musulmane reste unie sur tous les principes de l'islam et leur mise en œuvre dans leur vie quotidienne.

Mais la réalité que nous vivons de nos jours est différente de ce que le Saint Prophète Muhammad (pssl) nous avait légué – en tant qu'héritage – après sa mort. Aujourd'hui, même dans un même pays, il existe de nombreux groupes, et chaque groupe décide, en fonction de ses propres paramètres, quand il faut jeûner et quand ne pas jeûner, et donc dans un même pays, il peut y avoir des dates différentes pour le début et la fin du Ramadan. Par conséquent, il existe de différentes dates pour le début du mois de Shawwal et la célébration de l'*Eid-ul-Fitr*.

Il est vrai que les sept continents du monde tels que: l'Asie, l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Australie (ou l'Océanie), l'Afrique et l'Antarctique sont de très vastes territoires et l'observation de la lune peut varier d'une région à l'autre, ou un pays à un autre. C'est pourquoi, de son vivant, Hazrat Muhammad (pssl) a insisté sur l'unité, et chaque fois que la lune (le croissant de la nouvelle lune) était vue (à l'œil nu) pour le Ramadan ou pour tout autre mois, toute la congrégation de musulmans de sa région avait l'habitude de jeûner ensemble et de rompre le jeûne en même temps. Mais si d'autres musulmans qui se trouvaient dans un endroit ou pays lointain, ils comptaient sur l'observation visuelle de la lune dans leur pays et agissaient en conséquence à l'unisson.

Avec le passage du temps, avec l'entrée du monde dans de nouvelles ères modernisés et les territoires ont clairement été définis sur ces continents, chaque État s'est trouvé doter de son propre gouvernement et de la liberté de gérer ses affaires; en particulier en ce qui concerne l'islam et ses principes et son application dans leur vie. Mais hélas, même à cette époque, de nouveaux groupes ont trouvé le jour dans l'islam, et jour après jour la rupture entre eux s'est élargie et aucune consultation n'a été faite en tant qu'un organe de l'*Oumma* Musulmane pour prendre des décisions vitales pour l'amélioration des musulmans et se conformer aux commandements du Saint Coran.

C'est pourquoi, de nos jours, de nombreux différends surviennent, en particulier dans un grand pays, par exemple l'Inde ou même l'Afrique, sur qui compter pour une véritable observation visuelle de la lune pour observer et rompre le jeûne du Ramadan et pour accueillir le premier jour de Shawwal, c'est-à-dire, l'*Eid-ul-Fitr*.

S'il est vrai que comparé à l'ère du Saint Prophète Muhammad (pssl), les découvertes de la science et de l'étude de la lune sont devenues plus précises aujourd'hui, néanmoins ce qui surpasse tous les calculs concernant la phase de la lune et l'observation de la lune pour le Ramadan, est l'observation de la lune à l'œil nu – une observation réelle qui vaut plus que des milliers de calculs. Allah connaît la vue et l'intention de chacun de Ses serviteurs, et les témoignages sur l'observation visuelle de la lune pour Ramadan et pour le Shawwal, ainsi que pour les autres mois islamiques, sont d'une importance cruciale pour constituer le calendrier islamique de l'année en cours.

C'est pourquoi Allah et Son Messenger, Hazrat Muhammad (pssl) ont donné une directive simple à tous les musulmans afin qu'ils puissent constituer facilement le calendrier islamique en fonction de l'observation du nouveau *Hilal* (croissant) de chaque mois lunaire.

En voyant toutes les confusions qui ont surgi dans l'islam, je voudrais donner à mes chers disciples et au reste de l'*Oummah* quelques guidances à ce sujet:

DE PAYS EN PAYS

Si un pays / une île est petit, comme Maurice, et que l'observation de la lune soit assez facile, il est préférable qu'une fois que la lune soit visible à l'œil nu (ou, si nécessaire, à l'aide de jumelles ou d'un télescope pour voir le *Hilal* – l'aspect argenté de la nouvelle lune lumineuse), par tout musulman qui craint Dieu (quelle que soit l'identité de la Djama'at - car ils sont tous des musulmans) qui prête serment au nom d'Allah et amène deux témoins pour confirmer son rapport, donc le premier de ce nouvel mois islamique (qui dans l'Islam commence après le coucher du soleil) est alors confirmé.

D'ÉTAT EN ÉTAT/ DE DISTRICT EN DISTRICT

Dans de vastes territoires et pays tels que l'Inde, les districts et les États ayant été séparés, l'observation visuelle de la lune devrait avoir lieu dans cet État / district distinct. Par exemple, au Kerala, lorsque la lune a été vue (est visible) – et après avoir témoigné de sa visibilité – pour observer le jeûne du Ramadan, tous les musulmans de Kerala doivent jeûner, entamant ainsi le début du Ramadan. Mais

la réalité de nos jours, je le sais, est loin de l'idéal et des vœux du Messager d'Allah (psal). Pour le moment, si les membres de la Jamaat Ul Sahih Al Islam au Kerala entendent parler de l'observation visuelle et confirmée de la lune et des témoins qui font le serment au nom d'Allah, ils devraient alors jeûner, commençant ainsi le mois du Ramadan. Il en va de même pour l'État de Tamil Nadu et pour le reste des États indiens.

Si un vaste territoire (région côtière) relevant d'un certain État, par exemple le Tamil Nadu, est plus proche du Kerala que le Tamil Nadu (par exemple, Kottar) ou qu'il se trouve à la frontière entre le Kerala et le Tamil Nadu - c'est-à-dire deux États (par exemple, Kaliyakkavilai), alors les musulmans, en particulier les membres de la Jamaat Ul Sahih Al Islam de cette région/ ce lieu devraient commencer à jeûner le Ramadan dès qu'ils entendent pour la première fois à propos de la vision/ visibilité de la lune.

Si le Kerala a vu la lune en premier, alors il (c'est-à-dire, les musulmans de Kerala) jeûne le Ramadan, ou si le Tamil Nadu a vu la lune en premier, alors il commence le jeûne du Ramadan. Mais en ce qui concerne les membres de la Jamaat Ul Sahih Al Islam, il devrait y avoir une coordination pour que tout le monde (dans cette localité) jeûne en même temps et prie la *Salât-ul-Eid* en même temps.

D'après mon expérience personnelle, lorsque je travaillais à l'île Rodrigues en tant que missionnaire pour l'Association Musulmane Ahmadiyya, comme Rodrigues est une dépendance et un district de Maurice, bien qu'il s'agisse d'une île entièrement séparée, mais lorsque j'entendais dire que la lune du Ramadan et/ou de Shawwal a été aperçue à Maurice, je jeûnais et je rompais le jeûne en conséquence. C'est parce que Rodrigues appartient à l'île Maurice. Mais quand je travaillais à la Réunion, bien que cette île soit plus proche de Maurice que Rodrigues, elle ne comptait pas (et ne le fait toujours pas) sur Maurice pour jeûner ou rompre le jeûne du Ramadan. C'est pourquoi mes célébrations de l'Eid à La Réunion étaient différentes de celles de Maurice.

C'est mon humble prière et mon souhait qu'*Incha-Allah*, à l'avenir, Allah donne les connaissances appropriées et permette à notre Jamaat Ul Sahih Al Islam d'avoir son propre Comité Hilal (dans chaque pays et/ ou État), et ainsi: L'observation visuelle de la lune par nos membres (au moins trois personnes qui craignent Allah - deux agissant en tant que témoins de celui prêtant le serment

pour avoir vu la nouvelle lune) pour un État / district ou un petit pays doit être fait où tous les membres du Sahih al Islam sont informés de commencer le nouveau islamique mois.

Par exemple si un membre Sahih al Islam de Tamil Nadu a vu la lune du Ramadan et amène également deux témoins pour confirmer le rapport et il en témoigne au nom d'Allah, **TOUT** l'État de Tamil Nadu (tous les membres du Jamaat Ul Sahih Al Islam de Tamil Nadu) devraient jeûner pendant le Ramadan, rompre le jeûne ensemble et célébrer l'Eid ensemble (dans leurs différentes régions). Ceux qui vivent à la frontière de deux États doivent suivre l'un ou l'autre des deux États qui commencent le Ramadan en premier parce que, comme je l'ai déjà souligné à plusieurs reprises, un mois islamique **NE PEUT PAS** dépasser 30 jours. Il ne peut être que 29 ou 30 jours. Le Ramadan et tout autre mois islamique ne peuvent être ni 28 jours ni 31 jours.

LA SITUATION ISLAMIQUE IDÉALE

De mon point de vue personnel, je souhaite et considère comme nécessaire que le temps arrive quand une fois réunis, les musulmans comme une seule entité et par pays (qu'il soit un grand ou un petit pays) – par exemple: L'Inde, tout le monde dans un même pays, quelles que soient les frontières / états / districts, peut suivre le même calendrier islamique. Parce que c'est un même pays. Une fois que la nouvelle lune est aperçue par un musulman ayant la crainte d'Allah, et avec la coopération du gouvernement indien, on peut alors annoncer qu'une personne ou un État a déjà vu en premier la nouvelle lune pour le nouveau mois islamique, et donc **TOUT L'INDE** (tous les États de l'Inde - Kerala, Tamil Nadu, etc.) célébrera l'*Eid-ul-Fitr* et l'*Eid-ul-Adha* en même temps. C'est **L'IDÉAL**, car il n'est pas beau de voir des musulmans d'un même pays vivre des moments différents lors du jeûne ou de la célébration des deux *Eids*, car tout est basé sur le calendrier islamique qui est un calendrier lunaire. Et il n'est pas beau de voir que si un couple marié ne fait pas partie d'un même Jamaat, chacun a ses propres jours pour jeûner le Ramadan et fêter l'Eid. Si le pays était unie, l'Inde dans son ensemble jeûnent en même temps, ce serait l'idéal, et donc l'Inde aura son propre calendrier islamique. *Incha-Allah*.

Par conséquent, il devrait y avoir une unité parmi les membres de la Jamaat Ul Sahih Al Islam concernant le jeûne du Ramadan et la célébration de l'*Eid-ul-Fitr*.

C'est pourquoi, à la tête de chaque État/ pays, il existe un *Amir* (président) afin que celui-ci, ainsi que les membres sous sa responsabilité, décident, après l'observation visuelle de la lune, de commencer et de terminer un mois selon la Sounnah.

EXCEPTIONS

Si, dans des pays où il est pratiquement impossible de trouver la lune, dans ces **CAS EXCEPTIONNELS**, des aides optiques avancées peuvent être utilisées pour déterminer la naissance effective de la lune, la probabilité d'observation de la lune et son observation réelle et visuelle, ou encore, si ces pays ne veulent pas utiliser d'aides optiques, ils peuvent dans ce cas s'appuyer sur les rapports valides d'observation de la lune (croissant de la nouvelle lune du nouveau mois du calendrier islamique) de leur État ou pays voisin le plus proche.

Et comme je l'ai dit, tous les membres du Sahih al Islam devrait être coordonné en un seul corps, pour jeûner et rompre le jeûne et prier la *Salât* de l'Eid en congrégation. *Incha-Allah*, c'est mon humble souhait et ma prière de voir toute l'*Oummah* Musulmane comme une *Oummah* unie et que vous développez la *Taqwa* qui demeure dans vos cœurs et ceux de vos générations jusqu'au Jour du Jugement de la manière la plus juste, et que des décisions soient prises sans défier les lois du Coran et de la Sounnah, mais qu'au contraire le Coran et la Sounnah soient pris comme référence et suivis avec les bénédictions d'Allah. *Incha-Allah, Amîne.*

Puisse Allah bénir tous mes disciples de la Jamaat Ul Sahih Al Islam et de l'*Oummah* de Hazrat Muhammad (pssl) entière et nous unir tous comme un seul et même corps de l'Islam pour le plaisir d'Allah. *Incha-Allah.* **RAMADAN MOUBARAK!**